

un réduit de deux mètres carrés, ouvert à tout vent, un Japon et un corsage qu'on reconstruit comme ayant appartenu à la marchande de lacets. Ils étaient complètement souillés de boue.

Les recherches continuèrent pour retrouver son panier : elles furent infructueuses. Dès lors on était amené à faire cette hypothèse. La malheureuse, errant dans la nuit, par les rues, avait été rencontrée par des valetains qui, profitant de son état, en avaient fait leur jouet, l'avaient dépouillée de ses vêtements qui lui avaient été jetés dans la maison abandonnée et s'étaient enfilés en enfilant son panier.

Puis, la pauvre femme avait continué à errer, à moitié nue, jusqu'au moment où elle tomba, près de l'église. Une voiture dont le conducteur ne l'avait pas aperçue, lui avait passé sur le pied et la malheureuse n'avait pas tardé à expirer.

Cette hypothèse se trouvait en effet fortement soutenue par les témoignages recueillis par la suite.

A LA RECHERCHE D'UN GITE
En effet, une dame Wautiez, qui tient un estaminet dans la rue de l'Église, déclara que vers deux heures du matin, elle avait entendu trapper à sa porte. Scellant levée, elle demanda à qui elle était et fut informée, comme elle le fut plus tard, par Mme Wautiez — lui répondit-elle — C'est moi. La dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

C'est M. Léonard Clavier, qui se leva et ouvrit à l'aperçu d'un homme qui lui demanda si sa femme était là. Mme Clavier, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

Il est probable que la dame Wautiez, qui avait reconnu la dame, ne put pas lui dire plus que les autres, elle vit que celle-ci s'élevait tout aussitôt.

L'Instruction DES drames Lillois

ON RECHERCHE A DOUAI LA TRACE DE L'IDYLLE DE FAVIER — A LILLE ON N'EST PLUS SUR D'AVOIR DECOUVERT LA VÉRITABLE ARME DU CRIME DE LA RUE DES ÉTAQUES.

Le Parquet de Lille est toujours fort occupé par l'enquête des deux grands drames qui mirent la ville en émoi à peu de temps d'intervalle. Les juges d'instruction ne chôment pas.

LE CRIME de aruedesPostes

L'Instruction de l'affaire Favier n'a pas été interrompue par des interruptions. Elle continue à progresser. On a découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

On a également découvert, dans la nuit du 17 au 18, la dernière trace de la femme Favier, qui avait disparu le 17 au matin. Elle avait été vue dans la rue de la République, à Lille, où elle avait été vue par un passant qui l'avait reconnue.

sonne honorable qui connut Vanbrueghel au temps de son service militaire et à bien voulu nous donner les renseignements suivants :

« Vanbrueghel, avoir des mœurs anormales ? Alons donc ! Moi je l'ai bien connu. J'ai été deux ans aux colonies avec lui et jamais je n'ai vu de lui la moindre marque d'aberration sexuelle. Au contraire, il avait une vive répulsion pour les actes contre nature. Vanbrueghel fut vingt-huit mois en Cochinchine au camp des Mares. Le climat très dur de ce pays est plus pénible que celui de l'Afrique où, à tort, l'on a dit que Vanbrueghel fit son service. Lorsque je le connus, ce n'était pas du tout un mauvais garçon. Il aimait sans doute de boire un coup et après de se battre ! On n'est pas assés pour cela ! Il faut songer à la peine qu'on se braves parents de tout ce qui arrive ! Si vous sachiez quel horrible chagrin ils ont... »

Notre interlocuteur ne croit pas à la culpabilité de Vanbrueghel. Puisse-t-il pour les pauvres parents qui pleurent, avoir cent fois raison.

ALEX WILL.

A LA CHAMBRE La Loi de Finances

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

La Chambre a repris mardi la discussion de la loi de finances. M. Drouot, rapporteur, a exposé les motifs de la loi.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

Le coup de grisou de Lourches

UNE LAMPE ÉTAIT DÉFECTUEUSE. — LA RESPONSABILITÉ DE LA COM-PAGNIE SÉRAIT ENGAGÉE.

M. Deflaine, ingénieur de contrôle des mines à Valenciennes s'était, nous l'avons dit, transporté sur les lieux de l'accident, accompagné du contrôleur de cette division mine, M. Waterlot.

La descente qu'il fit dans le montage administré et les investigations auxquelles il se livra pendant l'après-midi, ont définitivement éclairé les causes de la catastrophe. Il a été reconnu qu'une poche de grisou s'était formée, à l'échelle où travaillaient les ouvriers, non loin de la base du treuil.

Comment cette poche fut-elle chassée ? Au premier moment, on s'était à la fosse, demandant à l'explosion ce qu'elle avait fait. On a pu constater, à une lampe brisée par suite de l'explosion, que le grisou avait été entraîné par le contact de la flamme.

La cause de l'explosion a été reconnue. C'est la lampe de l'ouvrier qui a été allumée. Cette lampe était défectueuse. Elle avait été allumée par l'ouvrier qui travaillait à l'échelle.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

La responsabilité de la catastrophe est donc engagée. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie. Elle est imputable à la Compagnie.

Une femme coupée en morceaux

ENVIÉ DE SUIVRE UN HANOI NO ATROCEMENT MUTIÉE

Paris, 1er mars. — On se souvient qu'il y a une dizaine d'années, dans un terrain vague de la rue Botzaris, dans le quartier du Combat, on avait découvert des débris humains dont l'identité, malgré toutes les recherches de la police, n'a jamais pu être établie.

Il y avait eu crime, cela est incontestable, mais de ce cadavre, il n'est resté que de celui trouvé quelques années plus tard, rue des Étaques, dans le 20e arrondissement. On ne connaît jamais le nom des victimes et ces deux crimes demeurent impunis.

Or, cet après-midi, un gardien de la paix a fait de nouveaux, dans cette rue Botzaris, de sinistres mémoires, une lugubre découverte. Dans un terrain vague, situé à la hauteur du numéro 32, il aperçut, horriblement mutilés, une tête de femme, âgée d'environ trente ans, et un bras droit. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Une femme coupée en morceaux

ENVIÉ DE SUIVRE UN HANOI NO ATROCEMENT MUTIÉE

Paris, 1er mars. — On se souvient qu'il y a une dizaine d'années, dans un terrain vague de la rue Botzaris, dans le quartier du Combat, on avait découvert des débris humains dont l'identité, malgré toutes les recherches de la police, n'a jamais pu être établie.

Il y avait eu crime, cela est incontestable, mais de ce cadavre, il n'est resté que de celui trouvé quelques années plus tard, rue des Étaques, dans le 20e arrondissement. On ne connaît jamais le nom des victimes et ces deux crimes demeurent impunis.

Or, cet après-midi, un gardien de la paix a fait de nouveaux, dans cette rue Botzaris, de sinistres mémoires, une lugubre découverte. Dans un terrain vague, situé à la hauteur du numéro 32, il aperçut, horriblement mutilés, une tête de femme, âgée d'environ trente ans, et un bras droit. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.

Le corps, qui se trouvait à côté de la tête, était coupé en morceaux. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient. Les ossements, le nez et les lèvres manquaient.